

# PLU D'ALÈS : AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Dans le cadre de la procédure de révision générale n°1 du Plan Local d'Urbanisme d'Alès, de la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées et de l'élaboration du zonage pluvial de la ville d'Alès, le maire d'Alès a prescrit par arrêté municipal 2021/00064 du 17 mars 2021 l'ouverture et l'organisation de l'enquête publique unique qui se tiendra du lundi 19 avril au vendredi 21 mai 2021 inclus.

Dans l'arrêté municipal 2021/00064 du 17 mars 2021, le maire d'Alès a prescrit l'organisation et l'ouverture de cette enquête publique qui se déroulera du lundi 19 avril au vendredi 21 mai 2021 inclus. Cette enquête publique unique sera conduite par Patrick Leture désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Nîmes. Il recevra le public à Mairie Prim' (rue Michelet, Alès) aux jours et heures suivantes :

- Lundi 19 avril 2021 de 8h30 à 12h
- Mercredi 28 avril 2021 de 13h30 à 17h
- Mardi 11 mai 2021 de 8h30 à 12h
- Samedi 15 mai 2021 de 8h30 à 12h
- Vendredi 21 mai 2021 de 13h30 à 17h

Le dossier sera consultable en format papier dans les locaux de Mairie Prim' (du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h) ou [ici](#).

Les observations et propositions peuvent être émises :

- sur le registre papier mis à disposition à Mairie Prim'
- par mail : [revision-generale-n-1-du-plu-ales@mail.registre-numerique.fr](mailto:revision-generale-n-1-du-plu-ales@mail.registre-numerique.fr)
- sur le registre dématérialisé ouvert à l'adresse internet suivante : [www.registre-numerique.fr](http://www.registre-numerique.fr)
- par courrier postal, à l'attention de Patrick Leture – commissaire enquêteur pour la révision du PLU – Mairie Prim', service Urbanisme, 11 rue Michelet, 30115 Alès Cedex.
- par voie orale directement auprès du commissaire enquêteur au cours de ses permanences à Mairie Prim'.

Compte tenu du contexte sanitaire, il est fortement recommandé de prendre rendez-vous avec le commissaire enquêteur pour les dates précitées soit par courriel ([revision.plu@ville-ales.fr](mailto:revision.plu@ville-ales.fr)) soit par téléphone au 04 66 56 11 07.

## En savoir plus sur le PLU d'Alès

Et les règles applicables à l'utilisation du sol sur le territoire.

Cliquez [ici](#)

